

AR Prefecture

017-200041614-20260601-2026D69-DE
Reçu le 04/06/2026

**AVENANT N° 2
MULTI-OBJETS**

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Communauté de Communes Aunis Sud
45 Avenue Martin Luther King
17700 SURGERES

A l'attention de : Monsieur Le Président de la Communauté de Communes Aunis Sud
Courriel : contact@aunis-sud.fr
Adresse internet(U.R.L) : <https://www.aunis-sud.fr>

<http://www.marches-publics.info>

Représenté par : Monsieur Christophe RAULT, Président de la Communauté de Communes Aunis Sud

B - Identification du titulaire du marché

Groupement d'entreprises représenté par :
Entreprise BONNET SAS
38 Rue de Fontenay
79160 Coulonges-sur-l'autize
Courriel : contact@bonnet-gctp.fr
Tél. : 05.49.06.10.07
SIRET : 39040950600016

Liste des co-traitants :

Entreprise	Coordonnées
DL ATLANTIQUE 4 Rue Madeleine Brès ZI de Périgny 17180 PERIGNY	Courriel : contact@dlatlantique.fr Tél. : 05 46 27 08 07 Fax. : 05 46 51 09 22 SIRET : 50991089900020

C - Objet du marché

Aménagement du Pôle d'Echanges Multimodal de Surgères/ Lot n° 02 : Passerelle et Murs Paysagers

Référence du marché : 2024-005
Date de la notification : 14/10/2024

Délai d'exécution de chaque tranche :

Tranche(s)	Délai	Date de début	Date de fin	Précisions
TF	32 mois	28/10/2024	28/06/2027	

Montant initial du marché
- Taux de TVA : 20,0 %
- Montant HT : 1 931 964,13 €
- Montant TTC : 2 318 356,96 €

AR Prefecture017-200041614-20260601-2026D69-DE
Reçu le 04/06/2026**D - Avenants précédents**

Avenants au marché conclus précédemment :

N°	Date d'entrée	Type	Montant HT	Date de signature
1	10/03/2026	Multi-objets		
1.1	10/03/2026	Accord sur les prix nouveaux		
1.2	10/03/2026	Modification des prestations		
1.3	10/03/2026	Diminution de montant	-222 745,39 €	

E - Prestations concernées par l'avenant**Accord sur les prix nouveaux**

Modifications introduites par le présent avenant : accord sur les prix nouveaux

Le titulaire du marché est invité à recevoir notification des travaux nouveaux ou modificatifs suivants : Dans le cadre des modifications de prestations définies ci-après, il est nécessaire de procéder à la création de 4 prix nouveaux au présent marché :

Création d'un prix 8045N pour la Fourniture et pose de pièces de jonctions entre les poutres PRS et les garde-corps de la partie centrale : Ce prix rémunéré au forfait et fixé à 3 070,00 € HT, comprend les prestations suivantes :

- La fabrication de 4 pièces de jonctions spécifiques, en acier Corten
- La pose de ces pièces, par soudures sur site

Création d'un prix 1040N pour la Fourniture et la pose de bordures en tôle Corten pliées, de longueur 8,90 ml et de hauteur variable, destinées à protéger les fosses pour jardinières : Ce prix rémunéré à l'unité est fixé à 1 675,00 € HT, concerne 2 fosses pour jardinières réalisées sur le Parvis.

Création d'un prix 1045N pour la Fourniture et la pose d'une bordure en tôle Corten de 3mm d'épaisseur et de 11,80 ml de longueur, autour de la semelle de l'appui central. Cette bordure permettra de maintenir les cailloux mis en place sur la semelle de cet appui central. Ce prix rémunéré au forfait est fixé à 2 208,00 € HT.

Création d'un prix 1050N pour la Fourniture et la pose de deux plaques signalétiques de 594x420 mm, en acier Corten, avec le nom de la passerelle par découpage laser. Ce prix rémunéré à l'unité est fixé à 845,00 € HT.

Augmentation de montant

Modifications introduites par le présent avenant : augmentation de montant

Montant initial du marché :

- Taux de la TVA : 20,0 %
- Montant HT : 1 931 964,13 €
- Montant TTC : 2 318 356,96 €

Montant du marché avant avenant :

- Taux de la TVA : 20,0 %
- Montant HT : 1 709 218,74 €
- Montant TTC : 2 051 062,49 €

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20,0 %
- Montant HT : 10 318,00 €
- Montant TTC : 12 381,60 €

AR Prefecture017-200041614-20260601-2026D69-DE
Reçu le 04/06/2026

Nouveau montant du marché (tranches affermies) :

- Taux de la TVA : 20,0 %
- Montant HT : 1 719 536,74 €
- Montant TTC : 2 063 444,09 €

- % d'écart introduit par cet avenant : 0,53 % du montant des tranches affermies

- % d'écart introduit par l'ensemble des avenants : -11,00 % du montant des tranches affermies

La répartition du montant de l'avenant est la suivante :

Type	Nom	Ancien M. HT	Ajout / dimi. HT	Ancien M. TTC	Ajout / dimi. TTC
Mandataire	Entreprise BONNET	841 318,20 €	0,00 €	1 009 581,84 €	0,00 €
Sous-traitant	EIFFAGE Route	202 838,21 €		243 405,85 €	
Sous-traitant	MILLS	10 955,00 €		13 146,00 €	
Sous-traitant	SOLTECHNIC	25 500,00 €		30 600,00 €	
Sous-traitant	TMJ ARMATURES	12 925,20 €		15 510,24 €	
Co-traitant	DL ATLANTIQUE	575 659,20 €	10 318,00 €	690 791,04 €	12 381,60 €
Sous-traitant	E.R.R.E.B.A	40 022,93 €		48 027,52 €	

Concernant les armatures pour béton armé de l'appui central : Suite à une erreur d'affectation des quantités réalisés entre deux prix strictement identiques, il convient d'apporter les modifications suivantes :

- Prix 4051 - Armatures pour béton armé HA (150 kg/m³) pour semelle : + 4 400 kg à 2,50 € soit + 11 000,00 € HT.
- Prix 5041 - Armatures pour béton armé HA (150 kg/m³) pour appui belvédère : - 4 400 kg à 2,50 € soit - 11 000,00 € HT.

Concernant les superstructures de la passerelle :

- Prix 8045N - Fourniture et pose de pièces de jonctions entre les poutres PRS et les garde-corps de la partie centrale. Forfait fixé à + 3 070,00 € HT.

Concernant les prestations générales liées à l'ouvrage :

- Prix 1040N - Fourniture et pose de bordures en tôle Corten pliée, destinées à protéger les fosses pour jardinières. 2 unités à 1675,00 € HT, soit + 3 350,00 € HT.
- Prix 1045N - Fourniture et pose d'une bordure en tôle Corten autour de la semelle de l'appui central. Forfait fixé à + 2 208,00 € HT.
- Prix 1050N - Fourniture et pose de deux plaques signalétiques avec le nom de la passerelle. 2 unités à 845,00 € HT, soit + 1 690,00 € HT.

F - Signature du titulaire du marchéA Coulonges sur l'autize.....
Le 29/05/2026.....

Signature du titulaire

SAS Entreprise BONNET
BTP - Travaux Publics
38, rue de Fontenay - BP 20015
79160 COULONGES sur l'AUTIZE
Tél. 05 49 06 10 07 - Fax 05 49 06 23 85
email: contact@bonnet-gctp.fr

AR Prefecture

017-200041614-20260601-2026D69-DE
Reçu le 04/06/2026

G - Signature du pouvoir adjudicateur

A

Le

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur

Pour le Président empêché,
Le 1^{er} Vice-Président
Thomas Godeau



H - Notification de l'avenant au titulaire du marché

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent avenant »

A

Le

Signature

En cas d'envoi en LR AR :

Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire (valant date de notification du contrat)

En cas de notification par voie électronique :

Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché :